



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de VAUCLUSE
Arrondissement de CARPENTRAS

COMMUNE DE BÉDOIN

Séance du 12 juillet 2023

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 08/07/2023

Date de publication : 17/07/2023

L'an **deux mil vingt trois, le douze juillet, à 19h00**, le Conseil Municipal de la commune de **BÉDOIN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Alain CONSTANT**.

Étaient présents : M. Alain CONSTANT, M. Gilles BERNARD, Mme Pascale BEGNIS, Mme Dominique VISSECQ, M. Patrick ROSSETTI, Mme Emmanuèle VALERIAN, Mme Eliane BARNICAUD, M. Patrick EMOND, Mme Dominique SOUMILLE, Mme Cécile PAULIN, M. David MALINGE, M. Romain DETHÈS, Mme Carole PERRIN, Mme Stéphanie CIPOLLA, M. Jules DONZELOT, M. Patrick CAMPON, M. Olivier MERCIER, Mme Yannick CHARRETEUR, M. Michel PAPE, M. Gino FIN, Mme Michelle PERRIN, M. MICHEL FELDMANN.

Étaient absents excusés : M. Christophe CHAUMARD.

Procurations : M. Christophe CHAUMARD en faveur de M. Gino FIN.

Secrétaire : Mme Carole PERRIN.

N° MA-DEL-2023-046

OBJET : LOTISSEMENT COMMUNAL "LE CLOS DES SABLES"

RAPPORTEUR: M. Gilles BERNARD

Par délibération n°2022-089, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à relancer la procédure d'attribution des lots du Lotissement « Le Clos des Sables » pour lesquels la vente n'avait pu aboutir.

Les trois lots pour lesquels les acquéreurs se sont désistés ont été de nouveau proposés à la vente et n'ont pas, à ce jour, trouvé acquéreur.

Il est donc proposé désormais d'accepter les dossiers de candidature au fur et à mesure de leur réception.

L'analyse des candidatures et leur recevabilité continueront à être établies par un huissier de justice au regard des critères définis dans le règlement d'attribution adopté par le Conseil municipal du 21 décembre 2021. Toutefois, ces critères seront appréciés à la date de dépôt du dossier et non à celle initialement fixée dans le règlement.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la modification du règlement d'attribution des lots du lotissement « Le Clos des Sables » en fixant qu'à compter de la présente délibération :
 - les dossiers de candidature seront traités par l'huissier de justice au fur et à mesure de leur réception et ce jusqu'à l'attribution de tous les lots,
 - tous les critères et conditions de recevabilité seront appréciés à la date de dépôt du dossier

D'autoriser Monsieur le Maire à prendre tout acte et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération



Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de Vaucluse le : 17/7/2023 et publication sur le site internet de la commune de Bédoin le : 17/7/2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, M. Alain CONSTANT

La secrétaire de séance, Carole PERRIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères - CS 88010 - 30 941 Nîmes CEDEX 09 - Tél.: 04 66 27 37 00 - Fax: 04 66 36 27 86 - greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.